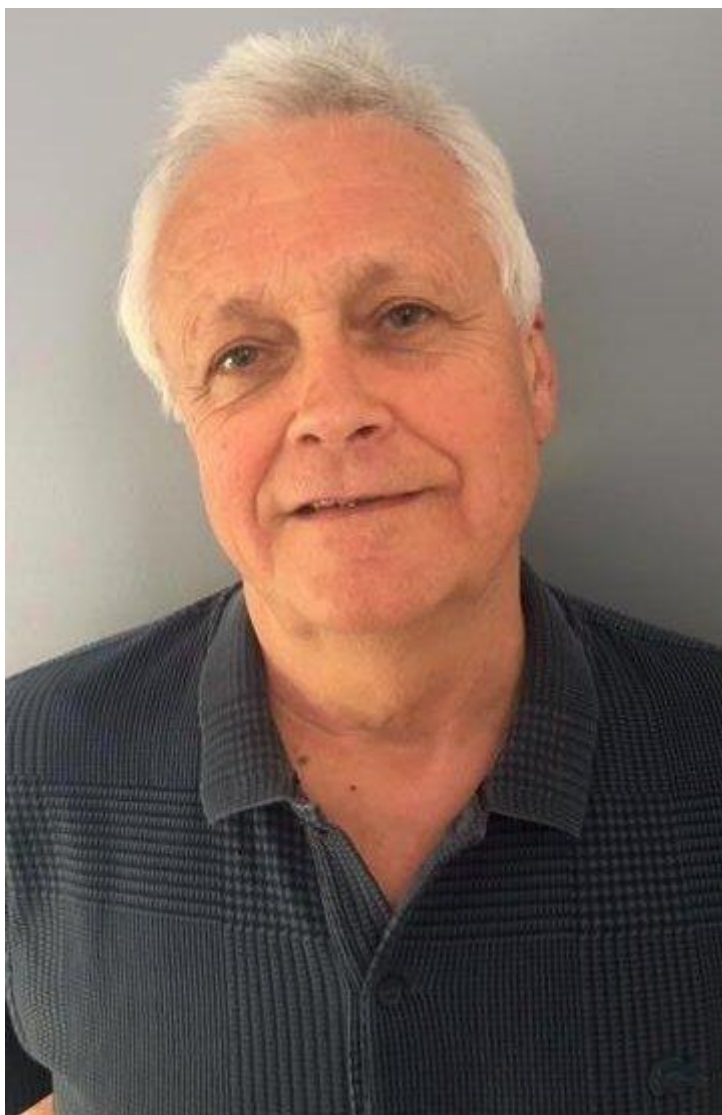


 <https://www.aefinfo.fr/depeche/675213>

 7 min read

Établissements : de la "reconquête" du mois de juin à la déroute ? Par Dominique Beck

"La reconquête du mois de juin !" Dominique Beck, ancien DaseN des Bouches-du-Rhône, revient sur ce terme apparu dans le paysage éducatif il y a plusieurs années, ambition affichée d'un troisième trimestre devant retrouver son sens ([lire sur AEF info](#)). Tandis que juin 2022 touche à sa fin, Dominique Beck analyse, dans une tribune pour AEF info, sur la situation actuelle de la fin d'année pour les collégiens et les lycéens. L'objectif est loin d'être atteint et, au collège comme au lycée, la désorganisation des établissements liée aux épreuves terminales prive toujours les élèves de deux à trois semaines, voire davantage. Pour Dominique Beck, il existe pourtant des solutions pédagogiques innovantes pour mieux mettre à profit cette période de fin d'année. Il est temps pour lui de "se poser réellement la question de l'évaluation et d'un contrôle continu intégré".



Dominique Beck Libre de droits

La loi prévoit que les élèves français ont droit à 36 semaines d'enseignement par an sur une année qui en compte 52. D'où les calendriers scolaires établis au niveau national, et qui servent très souvent de référence aux organisations familiales, sociales et professionnelles. Il s'agit bien d'interruption des enseignants aux élèves. Quant aux personnels, quel que soit leur statut, ils sont astreints à la règle nationale des 1 607 heures annuelles de travail, même si on peut comprendre que des aménagements soient possibles.

Mais dans les faits, nous sommes très loin de l'effectivité de ces 36 semaines d'enseignement. École, collège, lycée, tous les niveaux, classes et établissements subissent à des degrés divers des contraintes calendaires, justifiées pour certaines, mais très opportunes pour d'autres, le tout dans un climat de délitement perceptible dès le début du mois de juin, voire en mai... La désorganisation des établissements liée aux épreuves écrites, orales, corrections, etc. prive ainsi les élèves de plus de deux à trois semaines de cours, voire davantage, avant la fin officielle de l'année scolaire.

Quelle pertinence des épreuves écrites et orales de fin d'année ?

Comment expliquer cela ? Si l'on se réfère au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'évaluation peut et doit se faire tout au long de l'année, dans chaque discipline (compétences et connaissances disciplinaires) et collectivement (compétences transversales). Quelle est la cohérence d'ensemble de ces évaluations quand elles viennent "percuter" des épreuves écrites du DNB, notées sur 20.

Sachant que l'obtention du DNB n'est en rien nécessaire pour le passage en seconde et que les opérations d'orientation interviennent largement en amont, avec des conseils de classe de troisième terminés avant le 10 ou le 15 juin, quel sens ont lesdites épreuves ?

On observe en outre un taux d'absentéisme non négligeable d'élèves aux épreuves écrites, assurés de l'obtention du diplôme par le seul contrôle continu. Quant aux enseignants, certes, ils sont convoqués pour surveiller, mais souvent en fonction de leur emploi du temps 'normal' ; les correcteurs sont eux convoqués pour deux jours alors qu'une majorité d'entre eux ont terminé au soir du premier jour ! Nous avons donc trois niveaux (6e, 5e et 4e) privés d'enseignements auxquels ils ont réglementairement droit.

Comment mieux mettre à profit cette période ?

L'énergie dépensée par les équipes de direction à planifier, organiser et communiquer en direction des familles dans cette période de fin d'année scolaire, mais aussi à convaincre les équipes enseignantes à s'investir différemment, pourrait être consacrée à du pilotage pédagogique plus innovant.

Dans un certain nombre d'établissements, souvent relevant de l'éducation prioritaire, et qui sont donc davantage habitués à travailler en réseaux (y compris avec le premier degré), des dispositifs pédagogiques sont proposés aux élèves : les locaux scolaires et installations sportives restent disponibles. Les services de l'État concernés, au-delà de l'Éducation nationale (comme c'est le cas pour les cités éducatives), les collectivités territoriales, etc., seraient sûrement volontaires et fiers d'aider à la mise en place de ces initiatives. Des projets communs écoles/collèges pourraient aider, enfin, à la continuité pédagogique et à la réalité du cycle 3.

"L'énergie dépensée par les équipes de direction dans cette période de fin d'année scolaire pourrait être consacrée à du pilotage pédagogique plus innovant."

En associant plusieurs disciplines et enseignants, sur une temporalité allant bien au-delà de l'heure de cours, débarrassée des contraintes de l'emploi du temps hebdomadaire, aux activités proposées par les associations locales, culturelles, sportives et solidaires, avec l'appui des parents d'élèves, les établissements pourraient en effet offrir aux élèves des activités originales et motivantes. Celles-ci permettraient des rencontres entre professeurs et élèves dans un autre cadre que celui de la salle de classe ou du cours disciplinaire.

Toujours dans la logique d'une considération globale de l'élève, ces temps permettraient également à beaucoup de collégiens et collégiennes, de montrer qui ils sont vraiment, de valoriser à leurs propres yeux mais aussi à ceux de leurs camarades et de leurs professeurs des compétences par ailleurs méconnues voire exclues du processus éducatif.

La situation très complexe du lycée

Qu'en est-il au lycée ? Avant la réforme du baccalauréat initiée par le ministre Jean-Michel Blanquer, l'absence de contrôle continu au baccalauréat concentrait toutes les évaluations sur une période couvrant globalement le mois de juin. Admission post bac (APB) tournait dans un superbe isolement, fortement déconnectée des compétences des élèves de terminale, jusqu'à l'utilisation, odieuse en pédagogie, du tirage au sort.

Vouloir rapprocher deux mondes qui s'ignoraient, le scolaire et le supérieur, relève du bon sens et sert l'intérêt de tous, parents, élèves, enseignants de lycées comme de l'enseignement supérieur. Se pose alors l'épineuse question de l'évaluation (contrôle continu, épreuves terminales) et des calendriers contraignants.

Les années Covid (2020, 2021 et 2022) n'apportent pas encore de recul suffisant pour une évaluation pertinente des bouleversements à l'œuvre mais quelques éléments se dessinent déjà. L'organisation par les établissements, en particulier les lycées d'enseignement et technologique, d'épreuves de "faux" contrôle continu, d'épreuves de fin d'année (philosophie, enseignements de spécialité, grand oral) pose aux équipes de directions des problèmes importants d'organisation, de disponibilités des enseignants et de locaux. Beaucoup de proviseurs sont ainsi amenés à perturber, voire supprimer, les enseignements à destination des élèves de seconde, et parfois de première, dès le mois de mai. Pour de nombreuses équipes de direction, c'est maintenant non seulement le mois de juin, mais aussi le mois de mai, qu'il faudrait reconquérir. On serait donc loin de l'objectif assigné des 36 semaines d'enseignement.

"Il est maintenant temps de se poser réellement la question de l'évaluation et d'un contrôle continu intégré."

Sur le plan pédagogique, l'importance encore forte des épreuves finales du baccalauréat, semble s'affaiblir au vu du calendrier Parcoursup, et même du rôle prépondérant et nécessaire des enseignants dans l'accompagnement des élèves de terminale vers l'enseignement supérieur. De récentes enquêtes auprès d'élèves de terminale confirment d'ailleurs que l'importance de l'avenir dans l'enseignement supérieur, traduit dans les opérations -certes encore perfectibles - de Parcoursup, tend à relativiser le stress inhérent à des épreuves terminales. Elles se voient partiellement dénuées de sens, au-delà bien sûr de la portée symbolique et rituelle du baccalauréat.

Il est maintenant peut-être temps de se poser réellement la question de l'évaluation et d'un contrôle continu intégré.

Comme pour le collège, il serait intéressant d'associer les parents d'élèves, tous les acteurs locaux intéressés, associations, collectivités, à une réflexion honnête sur cette période : qui perd ? Qui gagne ? Comment faire pour que les élèves de seconde et de première ne se retrouvent pas "à la rue" ou chez Amazon Prime plus d'un mois avant la fin officielle des enseignements ? C'est là l'une des causes majeures de l'échec de notre institution à effacer les écarts sociaux, les moyens culturels, humains et financiers mis à la disposition des élèves variant considérablement en fonction de l'appartenance sociale de leurs familles et de l'étayage proposé aux jeunes.